

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus en Provence-Alpes-Côte d'Azur : point sur les tests sérologiques Covid-19

Le 30 avril 2020

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) intensifie la campagne de dépistage du Covid-19 dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées. Ce dépistage fait appel aux tests de biologie moléculaire dits « PCR » dont l'accès est organisé et fiabilisé grâce aux laboratoires de biologie médicale publics et privés, aux laboratoires départementaux d'analyse, et aux laboratoires de recherche.

D'autres tests dits « sérologiques » sont réalisés en dehors du cadre institutionnel. Un appel à la vigilance est lancé par l'ARS Paca, l'URPS des Biologistes Paca et l'Assurance maladie car ces tests ne sont, à ce stade, pas homologués. L'ARS Paca s'appuie sur des données certifiées par la HAS (Haute Autorité de Santé) et le Conseil National Professionnel de Biologie Médicale.

Une campagne de tests biologiques fiabilisés

Actuellement dans notre région, comme partout en France, le diagnostic du Covid-19 est réalisé par un test dit « RT-PCR ». Il s'agit d'un test qui indique à l'instant où il est réalisé, si le patient est porteur ou non du virus, donc potentiellement malade et contaminant. Ce test est réalisé à partir d'un prélèvement naso-pharyngé. Celui-ci doit être réalisé par un professionnel de santé médecin, infirmier ou biologiste sur la base d'une prescription médicale dans le cadre des indications prioritaires définies par le Ministre des Solidarités et de la Santé.

Ce test est la seule technique validée aujourd'hui permettant de détecter la présence du virus Covid-19 et ainsi de déterminer s'il y a infection virale.

En lien avec les préfets et les conseils départementaux, l'ARS Paca déploie et intensifie cette stratégie de dépistage dans les établissements accueillant les personnes les plus fragiles (Ehpad et autres établissements médico-sociaux).

En effet, dès l'apparition d'un premier cas confirmé de malade du Covid-19, tous les résidents ainsi que tout le personnel sont dépistés.

Attention aux tests sérologiques

Les tests sérologiques permettent de détecter les anticorps produits par le corps humain en réponse à une infection virale. Plusieurs types de ces tests sont proposés dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, soit à partir d'un prélèvement sanguin au pli du coude, soit à partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt pour les tests rapides d'orientation diagnostique.

Les performances des tests sérologiques sont en cours d'évaluation par le Centre National de Référence. Leur efficacité pour le diagnostic en phase aiguë et leur valeur prédictive d'une immunité ne sont pas démontrées.

A ce jour, ces tests ne sont pas remboursés par l'Assurance Maladie.

Par ailleurs, des tests sérologiques développés par l'Institut Pasteur sont utilisés dans un cadre expérimental pour mieux appréhender la cinétique de l'immunité.

L'ARS Paca, l'URPS des Biologistes Paca et l'Assurance maladie recommandent donc de ne pas utiliser les tests sérologiques non encore homologués par le Centre National de Référence. Le défaut de performance d'un test peut aboutir à des résultats faussement négatifs ou faussement positifs pouvant avoir de lourdes conséquences sur le plan individuel et collectif.

Le recours à ces tests sérologiques n'est pas préconisé tant que leur fiabilité n'a pas été confirmée par les autorités sanitaires compétentes et que leur sensibilité et leur spécificité n'ont pas été évaluées par le Centre National de Référence.